Rhône-Alpes, Haute-Savoie
Morzine
les Dromonts
chemin de la Combe

Maison dite chalet Tanglewood

Références du dossier

Numéro de dossier : IA74000848
Date de l'enquête initiale : 2006
Date(s) de rédaction : 2006
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Stations de sports d'hiver
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : maison
Appellation : chalet Tanglewood

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 2006, O1, 208

Historique

Le chalet Tanglewood est construit par Jean-Louis Rey en 1975. Situé dans la partie haute du chemin de la Combe, la parcelle (377 m2 de terrain, lot 68) bénéficie d'une ouverture au sud encadrée d'un côté par l'hôtel des Dromonts, de l'autre par la résidence Le Thuya. Le projet est élaboré par Pierre Lombard, architecte, collaborateur auparavant dans l'équipe de l'Atelier d'Architecture d'Avoriaz. Le chalet a une superficie de 85 m2, agrandi de plusieurs dizaines de m2 après coup. Le parti pris d'origine basé sur une composition régulière, voire symétrique, a été complété dans les années quatre-vingt, par une extension dessinée selon une volumétrie polygonale, reprenant les principes habituels d'orientations variées et choisies adoptées pour l'architecture des chalets, et réalisé avec des matériaux identiques associant ainsi les deux parties.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle
Dates : 1975 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Pierre Lombard (architecte urbaniste, attribution par source)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Jean-Louis Rey (commanditaire)

Description

La partie originelle du chalet s'élève sur trois niveaux quasi identiques de plan rectangulaire (7,40 m x 5,60 m), composé à partir d'un carré de 3,60 m de côté agrandi sur trois côtés par des travées de 1,80 m. La configuration de la parcelle, en forte déclivité orientée au nord, a déterminé le choix de deux entrées. Elles sont décalées, placées chacune dans un redent aménagé dans un angle de maçonnerie avec une orientation différente. Au rez-de-chaussée bas l'entrée côté nord-est, protégée par un porche formé par l'encorbellement de l'étage, donne accès à deux pièces et à une réserve. Au rez-de-chaussée haut, l'entrée côté nord-ouest ouvre directement sur le hall, puis sur le coin cuisine, le coin repas et le salon avec une cheminée, espace prolongé par une terrasse en bois, à la fois suspendue à la charpente par deux grandes pièces de bois obliques et soutenue par des contre-fiches appuyées sur les murs. Sous la toiture, deux chambres sont accessibles par un escalier placé dans le séjour. Le niveau du sous-sol est en maçonnerie de béton avec parement en pierres extraites de la vallée des Ardoisières, jointoyées en creux. Les niveaux supérieurs sont construits en charpente bois, placés soit avec un léger encorbellement côté est, soit à l'aplomb du mur côté nord. La charpente est mixte, composée d'une charpente à trois versants sur la partie centrale de plan carré (3,60 m de côté) ouverte sur le sud et prolongée sur les trois autres côtés par trois pans de toiture fortement inclinés posés sur chevrons et pannes, formant trois façades toitures sur tout le pourtour du chalet.

La couverture est en tuiles de bois avec arêtiers en cuivre à la jonction des différents versants. La façade sud sur la terrasse est couverte de tuiles de bois, tandis que les trois côtés arrière sont équipés de lames de bois placées horizontalement assemblées par des pièces d'angles, simulant une construction à empilement de pièces de bois. Le chalet a été agrandi sur les côtés ouest et sud, par la construction d'un volume de séjour sous toiture, ouvert au sud sur la terrasse plus grande et dessiné selon un plan polygonal, offrant ainsi une plus grande variété de vues et de dispositions intérieures. L'entrée basse est abandonnée au profit de l'entrée haute recomposée et prolongée par un vaste porche aménagé sous la toiture de l'extension. Les matériaux sont semblables à la partie originelle avec emploi de tuiles de bois en toiture et en façade.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : essentage de planches ; essentage de bardeaux ; bossage
Matériau(x) de couverture : bois en couverture, bardeau
Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de soubassement, rez-de-chaussée surélevé, étage de comble
Type(s) de couverture : toit à deux pans
Escaliers : escalier de distribution extérieur : escalier en équerre, en maçonnerie ; escalier de distribution extérieur : escalier droit ; escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours, en maçonnerie ; escalier dans-oeuvre : escalier droit, en charpente

Typologies et état de conservation

Typologies : chalet champignon polygonal, chalet individuel

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Illustrations

Plan masse, extrait du plan cadastral
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400926NUD

Vue d'ensemble depuis l'aval
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400927NUCA

Vue d'ensemble depuis l'amont
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400928NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Présentation de l'aire d'étude d'Avoriaz (IA74000866) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine
Maisons dites chalets (IA74000869) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Secteur urbain concerté : quartier les Dromonts (IA74000873) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Dromonts

Auteur(s) du dossier : Jean-François Lyon-Caen, Catherine Salomon-Pelen
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ecole d'architecture de Grenoble

Plan masse, extrait du plan cadastral

IVR82_20087400926NUD
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Technique de relevé : reprise de fond ;
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble depuis l'aval

IVR82_20087400927NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble depuis l'amont

IVR82_20087400928NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation